

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du Comité
d'accompagnement de l'Observatoire de l'Enfance, de la
Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse**

A.Gt 13-04-2000

M.B. 23-11-2000

modification:

A.Gt 01-03-2002 - M.B. 05-04-2002

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 juin 1998 relatif à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse;

Considérant que le Comité d'accompagnement de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse doit se réunir pour assurer sa mission d'orientation et d'évaluation des travaux de l'Observatoire;

Sur proposition du Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE, du Ministre de la Jeunesse, de la Fonction publique et de l'Enseignement de Promotion sociale et de la Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 13 avril 2000,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres du Comité d'accompagnement de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, les personnes dont les noms sont repris ci-après :

M. Henry Ingberg, Secrétaire général du Ministère de la Communauté française;

Mme Danièle Lecleir, Administratrice générale de l'ONE;

M. Jean-Pierre Hubin Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique;

Mme Francine Bernard-Lachaert, Directrice générale de l'Administration générale de l'Aide à la Jeunesse, de la Santé et des Sports;

Mme Martine Lahaye, Directrice générale de la Direction générale de la Culture;

M. Marc Vainsel, représentant le Conseil d'administration de l'ONE;

Mme Maryse Tonon, représentant le Conseil d'administration de l'ONE;

Mme Véronique Tellier, représentant le Conseil d'administration de l'ONE;

M. Denis Mathen, représentant le Conseil de la Jeunesse d'Expression française;

Mme Sophie De Kuysche, représentant le Conseil de la Jeunesse d'Expression française;

M. Olivier Bertuille, représentant le Conseil de la Jeunesse d'Expression française;

M. Edwin de Boeve, représentant le Conseil communautaire de l'Aide à la Jeunesse;

M. Guy Laurent, représentant le Conseil communautaire de l'Aide à la Jeunesse;

M. Jacques Loiseau, représentant le Conseil communautaire de l'Aide à la Jeunesse;

M. Claude Lelièvre, Délégué général aux Droits de l'Enfant;

M. Frédérick Joly, représentant le Ministre-Président, chargé des Relations internationales;

Mme Isabelle Mathonet, représentant le Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports;

Mr. Benoît Parmentier, représentant le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE;

Mme Brigitte Moulin, représentant le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'enseignement spécial;

Mme Claudine Verstraeten, représentant la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique;

Mme Simone Genaux, représentant le Ministre des Arts, des Lettres et de l'Audiovisuel;

M. Marc Bertholome, représentant le Ministre de la Jeunesse, de la Fonction publique et de l'Enseignement de Promotion sociale;

Mr. François Bauwens, représentant la Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé;

Mme Anne-Marie Dekoninck, Directrice à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse;

Mme Dominique Delvaux, Chargée de mission à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse;

M. Marc Bertholome, coordinateur faisant fonction à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

Article 2. - Est désignée experte au sein du Comité d'accompagnement de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, Mme Patricia Vincart.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} octobre 2000.

Article 4. - Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE, le Ministre de la Jeunesse, de la Fonction publique et de l'Enseignement de Promotion sociale et la Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 avril 2000.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'ONE,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de la Jeunesse, de la Fonction publique et de l'Enseignement de Promotion sociale,

W. TAMINIAUX

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

Mme N. MARECHAL